

COMITE MAORE

Maison des Droits de l'Homme | BP 1497 Moroni | Union des Comores

Moroni le 14 mai 2008

ADRESSE PUBLIQUE A LA MISSION MINISTERIELLE FRANCAISE AUX COMORES

Messieurs les Ministres,

Depuis la victoire militaire contre la rébellion séparatiste anjouanaise représentée par Mohamed Bacar, les contradictions qui minent les relations entre nos deux pays se sont avivées créant une situation détestable.

Les événements survenus depuis mars 2008 ont confirmé aux yeux des Comoriens que la France, puissance mondiale, pratique la loi du plus fort envers les Comores, petit Etat insulaire.

Il s'agit en premier lieu de la fuite de Mohamed Bacar d'Anjouan et de l'accueil spécial qui lui a été réservé.

Comment comprendre et accepter qu'il n'ait pas été arrêté dès son arrivée à Mayotte et renvoyé à Moroni ? La France s'était pourtant engagée à appliquer les sanctions décrétées par l'Union Africaine contre une liste de personnes dont Mohamed Bacar ! Un tel manquement à la parole donnée illustre l'absence de sincérité de la France envers les Comores. Il devient dès lors évident aux yeux des Comoriens que les arguments français sur l'absence d'accords d'extradition entre les Comores et la France, sur la peine de mort aux Comores, ne sont que des simples justificatifs que l'on ne peut servir qu'à plus faible que soi ; que ces arguments confirment les thèses de ceux qui considèrent que la France protège un de ses serviteurs zélés, en somme le soutien français au séparatisme anjouanais

Il s'agit en second lieu du visa Balladur et des pressions françaises pour contraindre le Gouvernement comorien à lever son interdiction d'expulser de Mayotte ceux que la France considère comme étranger.

L'humiliation comorienne a atteint son paroxysme, lorsqu'un Ministre français exigeait des « mesures diplomatiques fermes » contre les Comores qui refuseraient d'accueillir leurs ressortissants expulsés de France. La loi du plus fort apparaît ici toute nue. Car enfin, aux yeux du Monde, c'est la France, qui maintient sous son administration un territoire comorien ; c'est la France qui piétine les nombreuses résolutions de l'ONU sur la question de l'Ile Comorienne Mayotte. Quand la France souligne que les mahorais veulent rester français, la réalité du constat n'enlève en rien le fait qu'il s'agit d'un tour de passe-passe. On n'a jamais vu de consultation fondamentale sur une partie d'un pays. Que nous sachions, malgré plusieurs dizaines d'années de lutte armée des indépendantistes et autonomistes, les Corses n'ont jamais été consultés sur la question de savoir s'ils veulent rester français ou non.

Parce qu'elle est face à plus faible qu'elle, la France renverse les rôles, elle accuse alors que c'est elle qui devrait être sur le banc des accusés avec son accueil d'un rebelle armé, avec son visa imposé dans un pays et qui génère tant de morts, avec sa consultation illégale programmée en 2009.

Il est vrai que le chantage sur l'aide et sur le torpillage des négociations Comores / FMI pour la suppression de la dette ont jusqu'ici donné des résultats. Il est vrai que les menaces l'ont emporté à chaque fois.

La question est de savoir jusqu'à quand le déni de justice et la politique du fait accompli tiendront

Messieurs les Ministres,

Quoique déplaisantes à vos yeux, ces vérités devaient être dites parce qu'elles traduisent les sentiments profonds de tout un peuple, qui même petit et faible en nombre et en ressources, n'en

reste pas moins, un peuple comme tous les autres, un peuple digne qui ne renoncera jamais à ses droits, qui ne renoncera jamais, quelles que soient les circonstances, rapport de force, statuts, etc, quel que soit le prix à payer, à défendre sa dignité, son unité, son intégrité territoriale. L'Histoire de tous les peuples du Monde a connu des vicissitudes, nombre d'entre eux ont été opprimés par plus forts mais inexorablement, ils ont fini, avec le soutien d'autres peuples, par faire triompher le droit et la justice. Il en a été ainsi de la France, il en sera ainsi des Comores.

Messieurs les Ministres,

Même si tout indique que votre mission de haut niveau aux Comores est destinée à imposer le fait accompli à Mayotte, nous formulons le vœu de voir vos échanges avec le Gouvernement comorien évoluer et donner de la place aux droits, à la prise en compte des aspirations de tous, au respect mutuel afin d'ouvrir la voie à une solution judicieuse à la question de l'Île comorienne Mayotte. Nous sommes convaincus, qu'avec un peu de bonne volonté, le génie de nos deux peuples permettrait de trouver une issue qui satisfasse les Comoriens qui réclament un droit inaliénable reconnu à chaque peuple du monde d'exercer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, qui prenne en compte les aspirations de nos compatriotes mahorais ainsi que les intérêts stratégiques de la France en tant que puissance présente dans la zone de l'océan indien. Il convient donc de trouver un compromis intelligent qui permettrait dans le respect du droit international, de satisfaire les différentes parties du conflit qui oppose la France et les Comores depuis 1975. C'est dans cet optique que notre Comité a formulé le paradigme « UN PAYS DEUX ADMINISTRATIONS » et milite pour que le statut singulier de Mayotte soit le reflet fidèle des liens particuliers que les Comoriens ont tissé avec la France.

Mais pour ce faire, les discussions avec vos pendant comoriens devraient porter sur les questions de fond et non sur une aide illusoire ni sur une réglementation absurde de la circulation des biens et des personnes dans un même pays. Les intérêts bien compris de nos deux pays en dépendent. Agir autrement c'est préparer à nos deux pays des lendemains désastreux. Aller à l'essentiel dans vos échanges, c'est notre vœu, notre espoir et notre sollicitation.

Messieurs les Ministres,

Si les relations internationales sont dominées par la loi du plus fort, que deviendra le Monde ? Si les grands pays, membres permanents du Conseil de Sécurité, considèrent que les résolutions de l'ONU ne s'appliquent pas à eux mais uniquement aux petits pays quelles peuvent être les perspectives d'avenir ? Est-il raisonnable de croire que les pays faibles courberont éternellement l'échine ? Quel peut être dans ce contexte l'apport de la France ? Ne gagnerait-elle pas en crédibilité avec une solution courageuse et audacieuse de la question de l'Île comorienne Mayotte.

L'Histoire de France, prouve s'il en était besoin que face aux grands défis, la France finit toujours par se doter de dirigeants hardis et clairvoyants qui osent aller à contre courant et qui parviennent à maintenir la France aux avant-postes de la démocratie et de la défense du droit. Puissiez-vous en être et contribuer à ouvrir une nouvelle page dans les relations entre nos deux pays.

Veillez agréer, Messieurs les Ministres, nos salutations distinguées.